

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15801**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager des systèmes d'information

Nouvel intitulé : Manager des systèmes d'information et du numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Grenoble école de management (Grenoble EM)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur Grenoble Ecole de management

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager des systèmes d'information est le garant de l'alignement du Système d'Information sur la stratégie de l'entreprise, il est responsable de la conception, de la mise en oeuvre et du maintien en conditions opérationnelles du système d'information et de sa qualité. Il fixe et valide les grandes évolutions de l'informatique de l'entreprise. Il anticipe les évolutions nécessaires en fonction de la stratégie de l'entreprise et en maîtrise les coûts. Il évalue et préconise les investissements en fonction des sauts technologiques souhaités. Il s'assure de l'efficacité et de la maîtrise des risques liés au système d'information.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

A1. Elaboration et pilotage d'une stratégie Systèmes d'Information alignée sur la stratégie de l'entreprise

A2. Elaboration et mise en place de la gouvernance du Système d'Information

A3. Définition d'une politique du faire ou du faire-faire

A4. Supervision et coordination de projets

A5. Accompagner les métiers dans les projets de transformation induits par des nouveaux Systèmes d'Information

A6. Pilotage de la veille technologique et de la veille des usages

A7. Pilotage des hommes et des équipes pluridisciplinaires

A8. Gestion de la sécurité de l'information

Les capacités attestées :

Identifier les besoins métiers et les enjeux liés à l'usage des SI, au sein de l'entreprise afin de pouvoir répondre à ces enjeux

Mettre en place une étude d'évolution de l'architecture d'un Systèmes d'Information

Prendre en compte tous les paramètres internes et externes tels que la conformité aux normes légales et industrielles afin d'orienter la gestion des risques et le déploiement de ressources de façon à apporter le bon niveau de service à l'entreprise

Optimiser le budget dédié au SI

Définir les normes qualités adéquates

Analyser les risques et opportunités à externaliser un service ou l'acquisition d'un bien

Mettre en oeuvre la politique d'outsourcing choisie afin d'optimiser les aspects financiers et la qualité de service

Orchestrer les projets de manière à développer ou mettre en oeuvre de nouveaux processus internes ou externes pour répondre aux besoins identifiés de l'entreprise.

Planifier et définir des indicateurs de management de la qualité compte tenu de la stratégie informatique

Evaluer les implications métiers de nouvelles solutions informatiques

Mesurer l'impact de nouveaux usages de TIC dans le business de l'entreprise

Développer un leadership affirmé

Garantir l'analyse et la gestion des risques concernant la sécurité des données et des informations de l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité utilisant les systèmes d'information (services, industrie, fonction publique...)

- Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information

- Consultant fonctionnel des Systèmes d'Information

- Directeur de projet Maîtrise d'ouvrage des Systèmes d'Information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Composantes de la certification

- A1. Elaboration et pilotage d'une stratégie Systèmes d'Information alignée sur la stratégie de l'entreprise
- A2. Elaboration et mise en place de la gouvernance du Système d'Information
- A3. Définition d'une politique du faire ou du faire-faire
- A4. Supervision et coordination de projets
- A5. Accompagner les métiers dans les projets de transformation induits par des nouveaux Systèmes d'Information
- A6. Pilotage de la veille technologique et de la veille des usages
- A7. Pilotage des hommes et des équipes pluridisciplinaires
- A8. Gestion de la sécurité de l'information

- Pour obtenir la certification de niveau I « Manager des systèmes d'information », le candidat doit valider la totalité des 8 blocs.
- Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.
- Chaque bloc, décrit ci-dessous, forme un tout et peut être acquis de façon autonome par le salarié ou le demandeur d'emploi en fonction de ses besoins.
- Le bloc de compétences validé sera un élément constitutif du dossier préparé dans le cadre de la VAE.
- En cas de validation partielle par le jury de VAE, le candidat peut obtenir les compétences qui lui manquent en suivant un ou plusieurs blocs de compétences.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15801 - Elaborer et piloter une stratégie systèmes	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les besoins métiers et les enjeux liés à l'usage des systèmes d'information (SI) au sein de l'entreprise afin de pouvoir répondre à ces enjeux- Déterminer les facteurs clés de succès pour chacune des démarches SI de façon à optimiser la création de valeur- Cartographier un SI selon ses différentes couches de façon à en améliorer la maintenance- Concevoir une étude d'évolution de l'architecture d'un SI- Analyser les risques liés à l'usage des SI- Définir les critères de pondération de ces risques- Mettre en place des indicateurs de performance <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail individuel et/ou collectif- Production écrite et présentation orale <p>A partir de cas et de mises en situation réels ou fictifs : mener une étude d'architecture des SI, élaborer et présenter un plan stratégique des SI,</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15801 - Concevoir et mettre en place la gouvernance du système d'information</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les outils, méthodes et bonnes pratiques existantes • Déployer les méthodes en ligne avec les ambitions de l'entreprise • Gérer tous les paramètres internes et externes tels que la conformité aux normes légales et industrielles afin d'orienter la gestion des risques et le déploiement de ressources de façon à apporter le bon niveau de service à l'entreprise • Optimiser le budget dédié aux SI • Piloter de façon à atteindre les objectifs fixés et contrôler le SI • Valoriser la fonction SI auprès des métiers et de la direction générale • Définir les normes qualités adéquates • déployer un dispositif d'amélioration continue par la mise en place d'indicateurs pertinents <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et présentation orale <p>A partir de plusieurs mises en situation, élaboration et présentation d'un rapport comprenant une analyse des démarches de gouvernance intégrant les outils et méthodes appropriés.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15801 - Définir une politique de sous-traitance</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les fournisseurs internes et les sous-traitants potentiels en termes de services informatiques • Analyser les risques et opportunités à externaliser un service ou à acquérir un bien • Mettre en œuvre la politique d'externalisation choisie afin d'optimiser les aspects financiers et la qualité de service • Elaborer des cahiers des charges avec les prestataires • Mettre en œuvre des démarches d'appel d'offres • Gérer des relations clients/fournisseurs • Déployer les indicateurs pertinents de façon à mesurer l'impact de cette politique sur la direction des SI. <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et/ou présentation orale <p>A partir d'une mise en situation réelle ou fictive d'une démarche d'identification des fournisseurs, rédaction d'une trame de cahier des charges comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une proposition de démarche d'identification des fournisseurs et un calendrier adapté • un appel d'offre.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15801 - Superviser et coordonner des projets de systèmes d'information</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer les projets de manière à développer ou mettre en œuvre de nouveaux processus internes ou externes pour répondre aux besoins identifiés de l'entreprise - Définir les activités, les responsabilités, les points de contrôle critiques, les ressources, les besoins en compétences, les interfaces et le budget - Concevoir des plans pour traiter les problèmes imprévus lors de mise en œuvre - Exécuter le projet dans les délais impartis et le budget alloué, conformément aux exigences d'origine - Planifier et définir des indicateurs de management de la qualité compte tenu de la stratégie informatique - Evaluer les risques pour l'activité de l'organisation, documenter les risques possibles et les plans d'actions pour les contrôler <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et présentation orale <p>A partir d'une étude de cas réel et d'exercices pratiques, élaboration d'un projet comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une présentation de la démarche projet et du fonctionnement de l'équipe ainsi que des méthodes mises en œuvre • une analyse a posteriori des forces et faiblesses de la démarche et de sa mise en œuvre
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15801 - Accompagner les métiers dans les projets de</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les implications métiers de nouvelles solutions informatiques • Définir les besoins et quantifier les avantages pour l'entreprise • Gérer la mise en œuvre du changement en tenant compte des difficultés structurelles et culturelles • Mettre en place les indicateurs appropriés pour faciliter les démarches d'amélioration continue <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et/ou présentation orale <p>A partir d'une situation réelle, production d'une étude de cas décrivant une démarche d'accompagnement du changement dans le cadre du déploiement d'une solution.</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 15801 - Piloter la veille technologique et la veille des usages</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les implications de nouvelles solutions en termes de technologies de l'information et de la communication (TIC) - Mesurer l'impact de nouveaux usages de TIC dans le développement de l'entreprise - Rechercher et analyser la conception de nouveaux processus à partir de nombreuses sources diverses en lien avec les métiers <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et présentation orale <p>A partir d'études de cas réelles, sur proposition d'une ou plusieurs problématiques, rédiger et présenter un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une veille technologique et une veille des usages sous la forme d'une proposition de modèle économique • des simulations de prise de décision

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 15801 - Piloter des hommes et des équipes de systèmes d'information pluridisciplinaires</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un diagnostic des compétences individuelles et collectives par identification des besoins et lacunes • Mobiliser des équipes vers un objectif commun • Partager des objectifs et des résultats avec l'équipe autour du projet • Etudier les possibilités de formation et de perfectionnement et sélectionner la méthodologie appropriée, en tenant compte des besoins de l'individu et de l'entreprise • Sensibiliser les équipes à la détection des spécificités multiculturelles • Gérer les difficultés de communication <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et présentation orale <p>A partir d'une étude de cas réel capacité des membres du groupe à interagir et travailler efficacement ensemble dans un mode projet</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 15801 - Gérer la sécurité de l'information</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler et mettre en place des mesures contre les intrusions, les fraudes, les atteintes ou les fuites concernant la sécurité • Garantir l'analyse et la gestion des risques concernant la sécurité des données et des informations de l'entreprise • Détecter les incidents et préconiser les mesures correctives <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel et/ou collectif - Production écrite et présentation orale <p>A partir de mises en situation réelles ou fictives, rédaction et présentation d'un rapport comprenant une analyse des risques en sécurité de l'information, des actions de prévention et une stratégie de déploiement prévoyant un scénario d'efficacité optimum.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs</p> <p>à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés.</p> <p>Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'Ecole</p>
En contrat d'apprentissage	X	<p>50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs</p> <p>à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés.</p> <p>Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'Ecole</p>

Après un parcours de formation continue	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés. Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'Ecole
En contrat de professionnalisation	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés. Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'Ecole
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité) . Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'Ecole

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager des systèmes d'information" avec effet au 09 décembre 2012, jusqu'au 9 décembre 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 certifiés par an

<http://www.emsi-grenoble.com>

Autres sources d'information :

www.grenoble-em.com

www.ecole-management-normandie.com

<http://www.emsi-grenoble.com>

Lieu(x) de certification :

Grenoble Ecole de Management

12, rue Pierre Sépard
BP 127
38003 GRENOBLE
04 76 70 60 60
info@grenoble-em.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Grenoble Ecole de Management :

- Europole

12 rue Pierre Sépard

BP 127

38003 Grenoble cédex 01

- Ecole de Management de Normandie

25, avenue de la République

14800 Deauville

Ecole européenne des métiers de l'internet

Palais Brongniart

28 place de la bourse

75002 Paris

Historique de la certification :

Certification précédente : Manager des Systèmes d'Information

Certification suivante : Manager des systèmes d'information et du numérique